

Contrat de Rivière Haute-Sûre

Projet PACTE Haute-Sûre 003-WLL-2-3-001
Programme Interreg IV A «Grande Région»



Réunion du Comité de Rivière Haute-Sûre

PROCES VERBAL	DATE 20/01/2011	HEURE 19H30 A 21H30	LIEU ESCH-SUR-SURE MAISON DU PARC NATUREL
-------------------------	---------------------------	-------------------------------	--

REUNION ORGANISEE PAR	Coordinateur du Contrat de Rivière	
TYPE DE REUNION	Réunion ordinaire du Comité de Rivière Haute-Sûre	
OBJECTIF	Rapport d'activité 2010	
ANIMATEUR	M. SCHMITZ Claude	
SECRETAIRE	M. SCHMITZ Claude	
PARTICIPANTS	M. ALBERS René M. KINTZELE Gilles M. KRAUS Georges M. WALTZING Jean-Marie M. JEITZ Olivier M. MATHAY Jean-Paul M. ENGEL Fred M. CLESSE Lucien M. MAJERUS Servais M. POST Jean-Pierre M. SCHMIDT Gérard M. SCHMITZ Claude Mme LUTGEN Christine M. FEYERSTEIN Joël	Commune de Boulaide Commune d'Esch-sur-Sûre Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre Administration de la Gestion de l'Eau – Service Régional Nord Administration de la Gestion de l'Eau – Service Régional Nord Commune de Goesdorf Entente des Syndicats d'Initiative du Lac Baureninitiativ Öwersauer Commune de Wahl Pêcheurs sportifs du Lac de la Haute-Sûre CRP-Gabriel Lippmann Parc Naturel de la Haute-Sûre Parc Naturel de la Haute-Sûre Syndicat d'Initiative de Neunhausen
EXCUSES	M. SLIEPEN John M. PAULY Charles M. RIES Christian M. SCHAACK Paul M. SCHAACK Paul M. PHILIPPE Roland M. KREMER Paul Mme GAASCH Gaby M. ELSSEN Frank M. KLARES Erny	Commune de Heiderscheid Commune de Winseler Musée National d'Histoire Naturelle Commune de Rambrouch Syndicat de Dépollution des Eaux Résiduaire du Nord Administration des Ponts et Chaussées – Division des Services Régionaux de Diekirch Administration des Eaux et Forêts – Conservation de la Nature Commune Lac de la Haute-Sûre Commune de Neunhausen Parc Naturel de la Haute-Sûre Auberge de Jeunesse de Lultzhausen



	<p>M. ABEN Frank</p> <p>M. BECKER Jean-Marie</p> <p>M. BRACHMONT Robert</p> <p>M. GILLES Didier</p> <p>M. FIDLER Marc</p> <p>M. GAASCH Marco</p> <p>M. LAURES Alain</p> <p>M. NEU Jean-Pierre</p> <p>M. STREVELER Erny</p>	<p>Administration des Services Techniques de l'Agriculture</p> <p>Fédération Luxembourgeoise des Pêcheurs Sportifs</p> <p>Syndicat d'Initiative de Liefrange</p> <p>Administration des Ponts et Chaussées – Division des ouvrages d'art</p> <p>Centrale Paysanne</p> <p>Chambre d'agriculture</p> <p>Groupement forestier Wiltz</p> <p>Groupement forestier de Wiltz</p>
DOCUMENTS TRANSMIS AUX MEMBRES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ordre du jour ✓ Etat d'avancement des projets 	



Rubriques à l'ordre du jour

[TEMPS IMPARTI]
5 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
RAPPORT D'ACTIVITE BUREAU

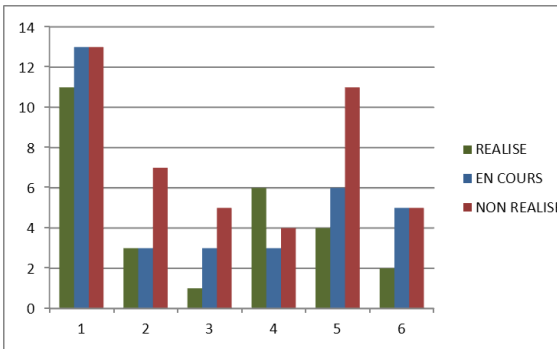
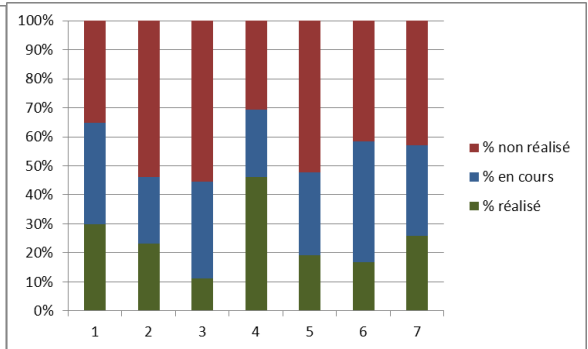
[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION
<p>Le Bureau du Contrat de Rivière est étai composé des personnes suivantes en 2010 :</p> <p>M. KINTZELE Gilles, M. PAULY Charles, M. KRAUS Georges, M. ALBERS René, M. KREMER Paul, M. NEU Jean-Pierre.</p> <p>Le Bureau s'est rencontré aux dates suivantes:</p> <p>18/01/2010, 16/03/2010, 18/05/2010, 24/08/2010, 29/11/2010</p>

[TEMPS IMPARTI]
15 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION
<p>M. SCHMITZ Claude présente les graphiques reprenant l'état d'avancement des projets. Il en sort que 27 actions ont été réalisées et que 33 actions sont actuellement en cours de réalisation sur 105 actions prévues pour le bassin luxembourgeois.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
✓		

[TEMPS IMPARTI]
75 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
RAPPORT D'ACTIVITES»

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION
<p>M. SCHMITZ Claude présente l'état d'avancement de certains projets d'actualité (l'état d'avancement complet ayant été distribué aux membres du Comité).</p> <p>Liste des projets présentés et des remarques faites par les membres du Comité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Colloque transfrontalier sur la continuité écologique - Soirées d'information publics sur le plan de gestion DCE et l'étude Reservoir Risk <p>M. KRAUS Georges précise que les devis pour la phase 2, donc la suite de l'étude Reservoir Risk, ont été emis et que la démarche en vue de l'élaboration d'un nouveau concept pour des zones de protection des eaux doit</p>



être finalisée avant 2015.

M. ENGEL Fred se renseigne sur l'apport de nouvelles zones de protection.

M. KRAUS Georges explique qu'il s'agit de mettre en place une protection intelligente de la qualité des eaux du lac, mieux adaptée à la réalité du bassin versant. En effet les zones sanitaires actuelles ne permettent pas de suffire aux défis futurs. Un nouveau concept permettra également de mieux prendre en compte les risques de pollution. Enfin, ces nouvelles zones de protection viendront remplacer les zones sanitaires actuelles en 2015.

M. ALBERS René fait remarquer que l'Administration de la Gestion de l'Eau travaille actuellement sur un nouveau règlement relatif à la zone sanitaire II et qu'une concertation avec tous les acteurs concernés serait essentielle.

M. KRAUS Georges explique qu'au sujet des zones de protection, une concertation est assurée entre le SEBES, l'AGE, l'ASTA, l'ANF et le Contrat de Rivière Haute-Sûre.

M. KINTZELE Gilles tient à préciser que le Contrat de Rivière ne possède pas de compétences en la matière, mais que sa charge consiste à fournir ces informations aux acteurs locaux et d'engager un discours sur la thématique.

- Projet pilote de tri sélectif sur la plage de Liefrange

M. SCHMITZ Claude confirme qu'un problème de dépôt illégal de déchets a été observé au niveau des poubelles installées dans le cadre du projet. En raison du faible afflux touristique pendant la saison touristique 2010, le projet sera reconduit en 2011, afin de pouvoir tirer des conclusions plus probantes.

- Webgis – Cartographie interactive
- Monitoring de la qualité de l'eau

M. SCHMITZ Claude précise que le monitoring est réalisé en concertation avec le SEBES et les résultats seront intégrés à l'étude Reservoir Risk.

M. CLESSE Lucien demande comment et par qui l'action 194 est mis en œuvre. M. SCHMITZ Claude explique que cette action, donc l'étude de la pollution des eaux par les nitrates et les phosphates, a été intégrée au sein du Monitoring de la qualité de l'eau.

- Campagne nationale « ...sans pesticides »

M. ENGEL Fred fait remarquer qu'il est difficile de réduire l'usage des pesticides si ces produits restent disponibles dans le commerce. Il se renseigne aussi sur les alternatives à l'usage des pesticides.

M. SCHMITZ Claude explique que la campagne favorise d'abord l'acceptation de la biodiversité au sein des villages et autour de la maison. Ensuite, on préconise des outils mécaniques, en fonction du type de la surface et du type de mauvaise herbe observé.

M. ALBERS René estime que le fauchage tardif peut poser un problème de contamination des surfaces agricoles avoisinantes.

M. SCHMITZ Claude répond qu'une gestion alternative des surfaces publiques doit se faire de manière différenciée. Ainsi, l'utilisation d'une surface, des problèmes ou des situations spécifiques peuvent être pris en compte.

- Mesures de protection des berges
- Protection des zones de source
- Gestion des plantes invasives

Discussion sur les méthodes de lutte contre les plantes invasives. M. WALTZING Jean-Marie insiste sur le besoin de coordonner les actions de gestion.

[TEMPS IMPARTI]
15 MIN.

[RUBRIQUE DE L'ORDRE DU JOUR]
ETAPES À VENIR

[PRESENTATEUR]
M. SCHMITZ CLAUDE

DISCUSSION	
------------	--





- Le premier cycle du Contrat de Rivière arrive à sa fin en 2011. Il était constitué d'une phase d'élaboration de 2 ans et d'une phase de mise en œuvre de 3 ans.

Afin d'assurer la continuité des actions, il est essentiel de relancer un nouveau programme d'actions. Ainsi, il est prévu d'organiser une réunion du Comité de Rivière durant l'année 2011 et de relancer un ou plusieurs groupes de travail. L'objectif serait d'évaluer les projets réalisés, de déterminer de nouvelles priorités et d'élaborer un nouveau programme d'actions, valable pour la période 2012-2015.

- Le financement du Contrat de Rivière sera assuré par le projet Interreg IV A 'PACTE Haute-Sûre, jusqu'en décembre 2011. Suite à ce projet, de nouveaux financements doivent être trouvés.

Une piste possible est d'envisager un cofinancement par le Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région dans le cadre de l'article 55 de la loi sur l'eau. Plus d'informations ce concernant seront disponibles au courant de l'année 2011.

Clôture de la réunion

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION	A définir
REALISATION DU COMPTE RENDU	M. SCHMITZ Claude
DATE LIMITE POUR CORRECTIONS	Endéans les deux semaines après réception du compte rendu.